

TERMES DE REFERENCE

Consultation pour la réalisation d'une évaluation sur la protection de l'enfant dans les zones d'interventions et pour la mise à jour des cartographies des services/acteurs de base et de la Protection de l'Enfance dans la région du Hodh el Chargui

25 Octobre 2024

1 Présentation de Terre des hommes - Lausanne

Terre des hommes – Lausanne est une organisation suisse indépendante, neutre et impartiale, fondée en 1960, qui se consacre à apporter des changements significatifs et durables dans la vie des enfants et des jeunes, en particulier ceux et celles qui sont le plus en danger¹. Nous veillons à leur bien-être et à la mise en œuvre effective de leurs droits tels que définis dans la Convention relative aux droits de l'enfant et dans d'autres instruments des droits de l'homme. Pour faire la différence, nous concentrons nos efforts sur la santé maternelle et infantile, les enfants et les jeunes en situation de migration, et l'accès à la justice.

Tdh-L intervient dans 32 pays différents à travers le monde, dans des contextes humanitaires et de développement. Dans ses interventions, Tdh-L promeut une approche basée sur les droits humains, ainsi qu'un progrès général de la qualité et de la responsabilité en assurant un accès significatif aux services pour tous, dans la sécurité et la dignité. Tdh-L a adopté le Core Humanitarian Standard comme cadre de qualité et de redevabilité, qui est entièrement intégré aux normes industrielles largement reconnues, notamment le Manuel Sphère, les Normes minimales pour la protection des enfants dans l'action humanitaire et les Principes de redevabilité envers les populations affectées de l'IASC.

Le travail de Tdh-L s'articule autour des principes suivants²² :

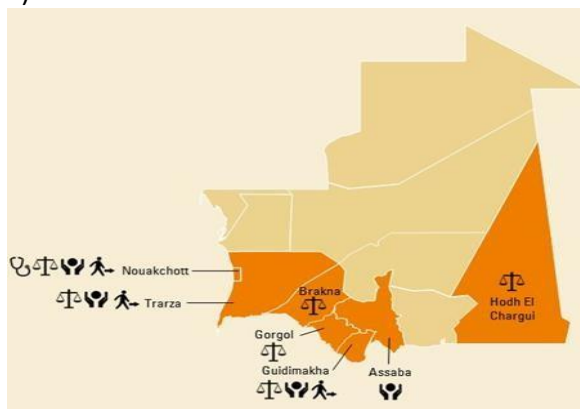
- Agir dans l'intérêt supérieur de l'enfant ;
- Promouvoir la participation et l'autonomisation des enfants, des jeunes, de leurs familles et des communautés ;
- Travailler en partenariat pour renforcer les capacités, les dynamiques et les systèmes locaux ;
- Agir pour l'intérêt humanitaire, le développement et la paix ;
- Promouvoir l'amélioration constante, la collaboration et l'apprentissage ;
- Être transparent et responsable envers les bénéficiaires, les partenaires, les donateurs et nous-mêmes.

Tdh-L est présente en Mauritanie depuis 1984, et intervient dans trois domaines principaux :

- Accès à la justice pour les enfants et les jeunes en contact avec la loi.
- Accompagnement des enfants et jeunes migrants et réfugiés à améliorer leurs conditions de vie.
- Renforcement des systèmes de protection de l'enfance.

À ce titre, Tdh-L bénéficie d'une large reconnaissance et crédibilité auprès des autorités étatiques (Ministère de l'Action Sociale de l'Enfant et de la Famille, Ministère de la Justice, Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfant,...) et aussi des bailleurs de fonds, notamment l'Union Européenne, l'Agence Française de Développement (AFD), UNICEF, HCR, l'Agence espagnole de Coopération Internationale pour le Développement, la Coopération Monégasque, et l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement (AACID).

Tdh-L intervient dans neuf régions de la Mauritanie, y compris le Hodh El Chargui, une région où des réfugié.e.s du Mali sont en afflux, où le gouvernement a adopté une politique d'installation hors camp et où les ressources et services sont sous une forte pression. Tdh vient de démarrer la mise en œuvre d'un projet nommé « Tawafoug » en Consortium avec Action Contre la Faim et Save the Children et qui vise à « promouvoir un environnement propice au développement socio-économique et à la coexistence



¹ L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

² Valeurs et principes d'action de Tdh – Lausanne, 2020

pacifique des populations hôtes, réfugiées et retournées dans la wilaya du HeC »

Pour cette intervention financée par l'Union Européenne pour une durée de trois ans, Tdh-L travaillera sur le renforcement du système de protection de l'enfance, adapté aux besoins spécifiques des enfants réfugiés, avec un volet sur la santé mentale et le bien-être psychosocial, avec un focus particulier sur la mobilité.

Afin d'orienter les actions de renforcement du système de protection de l'enfance et d'en assurer une qualité optimale, il est essentiel de mieux comprendre le contexte, la structuration et les composantes du système, les besoins et les ressources en termes de coordination du système et de fournitures des services, les profils et caractéristiques des bénéficiaires, les risques problématiques de protection auxquels font face les enfants et jeunes dans les communautés de réfugiés et hôtes.

Une étude en ce sens sera donc menée auprès des communautés réfugiées et hôtes hors du camp. Les présents termes de référence servent à décrire plus spécifiquement les objectifs, la durée et le mandat des consultants en charge d'élaborer l'étude Protection dont les résultats serviront comme base pour construire la stratégie d'intervention pour le Renforcement du système de protection de l'enfance dans le Hodh El Chargui pour les trois prochaines années.

2 Contexte et justification

La crise humanitaire qui affecte le Mali depuis 2012 a généré des déplacements massifs de populations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, avec d'importantes répercussions sur les pays voisins, notamment la Mauritanie, le Burkina Faso et le Niger. Depuis 2012, des dizaines de milliers de maliens fuient vers la Mauritanie pour se mettre en sécurité, en raison de l'instabilité et des violences dans leur pays. Leurs perspectives de retour demeurent très limitées. Sur un total de 240.693 réfugiés demandeurs d'asile, 140.044 sont enregistrés par les services compétents mauritaniens, dont 33,516 femmes et 75.325 enfants.

Le camp de Mbera à l'Est de la Mauritanie, à la frontière avec le Mali étant saturé, la majorité des nouveaux arrivants sont obligés de s'installer dans les villages voisins, ce qui entraîne la nécessité pour les acteurs humanitaires (sous le lead de UNHCR qui coordonne la Réponse Réfugiés) d'adapter la réponse aux besoins tant à l'intérieur du camp qu'auprès des communautés voisines.

L'intervention hors camp fait partie de la réponse humanitaire d'urgence pour les réfugiés maliens, les retournés et les populations hôtes qui traversent la région de Hodh Chargui. En mettant l'accent sur les réfugiés installés hors du camp de réfugiés de Mbera, déjà saturé, l'objectif est d'apporter une aide vitale aux populations déplacées vulnérables et aux communautés d'accueil par le biais d'une approche basée sur la région. Avec des réfugiés et les retournés dispersés sur une vaste zone géographique, le HCR collecte des données mensuelles sur les nouveaux arrivants grâce à son Suivi des flux de population dans plus de 60 villages. Avec ses partenaires et les autorités locales, HCR vise à accroître la fourniture d'aide de base comme la nourriture, les services d'hébergement, de soins de santé et les services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (EAH).

Cet afflux aggrave la pression sur les services et les ressources naturelles dans une région où le taux de pauvreté multidimensionnelle est élevé (environ 78 %) et qui est particulièrement vulnérable aux chocs climatiques. Ces personnes déplacées venues de diverses régions du Mali se sont en effet ajoutées aux populations de cette région déjà confrontées à des défis au nombre desquels nous pouvons citer : la pauvreté, le faible taux d'éducation, les services de base limités et les chocs climatiques. La plupart des sites où les réfugiés s'installent dans le Hodh El Chargui se trouvent dans des zones reculées. 70% des populations déplacées, sans abris adéquats, se sont installées dans des espaces vides ; les infrastructures socio sanitaires sont insuffisantes, éloignées et difficiles d'accès, et la majorité des réfugiés hors camp est confrontée à l'insécurité alimentaire.

Au mois d'août 2024, l'OIM a estimé le nombre de personnes déplacées à 31 692 dans la Moughata de Bassikounou avec une importante proportion de femmes cheffes de ménages (44%), de mineurs (35% dans lesquels il a été estimé 33% d'enfants de moins de 5 ans et 19% d'enfants de moins de 2 ans)³. Selon le HCR, ces nouveaux arrivants ainsi que la population réfugiée, principalement des femmes et des enfants, ont besoin d'une assistance et d'un soutien multidimensionnels, y compris la prévention de toutes les formes de violence et de discrimination, la prise en charge de la Santé Mentale et Soutien Psychosocial (SMSPS), la promotion des droits des femmes et la scolarisation des filles.

Selon les résultats de l'Évaluation rapide multisectorielle des besoins des personnes déplacées dans la région du Hodh El Chargui réalisée en avril 2024 par le Croissant-Rouge mauritanien, le risque principal lié aux violences basées sur le genre reste le mariage d'enfants, suivi par l'agression sexuelle et le viol, la violence émotionnelle et le déni des ressources. Plusieurs causes peuvent être citées, comme les normes socioculturelles et religieuses ; la pauvreté multidimensionnelle ; le rôle traditionnel de la femme dans la société et la déscolarisation des filles ; les abris précaires, non sécurisés ; le manque d'alternatives pour les jeunes et le manque de dialogue entre parents - enfants/jeunes. En observant les abris précaires des nouveaux arrivants, les femmes et les filles sont exposées aux violences sexistes et sexuelles. Il y a aussi un grand risque des mariages précoces. L'existence de certains enfants non accompagnés et enfants séparés nécessite une attention particulière. Malgré la présence d'un nombre important de femmes et filles dans la région de Hodh Chargui, les cas de Violences Basées sur le Genre (VBG) identifiés et pris en charge restent très limités, y compris le signalement des cas d'exploitation et abus sexuel. Ce phénomène semble être lié, entre autres, à la capacité limitée de gestion des cas (i.e. SOPs non actualisées, manque de personnel qualifié, mécanismes de signalement peu connus, sous-financement du secteur) et les services insuffisants, voire inexistantes dans certaines localités hors camp, pour répondre aux besoins des survivant(e)s de VBG.

La présence de réfugiés au sein des communautés d'accueil vient ainsi accentuer les vulnérabilités existantes au sein de la population hôte déjà mal desservie en termes d'accès aux services. Il est donc important d'assurer que les mécanismes et services de prévention et réponse à la violence, exploitation et abus des enfants autochtones et réfugiés sont en place et continuent d'être renforcés.

Selon le sous-groupe de travail sur la protection de l'enfance et la violence basée sur le genre, parmi les enfants réfugiés et autochtones, certains sont vulnérables à des risques de protection voire exposés à des risques de violence, exploitation, discrimination, abus et négligence (VEDAN), et nécessitent donc des mesures de protection spéciales. Les causes de ces violations sont multiformes et sont en grande partie expliquées par des facteurs socio-culturels intrinsèques aux communautés autochtones et réfugiées et n'appelant pas à considérer les enfants et les femmes comme des sujets de droits. Face à ces risques et à la faiblesse du dispositif de prévention et de réponse aux niveaux régional, départemental et communal, le ministère de l'action sociale, de l'enfance et de la famille (MASEF), à travers ses services déconcentrés (DRASEF et autorités administratives et municipales), joue un rôle central de coordination des acteurs impliqués dans la **protection de l'enfant**. Cependant, ses structures ont de grandes difficultés à assurer une protection et un accompagnement de qualité aux enfants dans le HeC, et n'ont pas non plus la capacité de coordonner efficacement la fourniture de services aux enfants et jeunes, encore moins ceux des enfants et des jeunes en mobilité. Dans le même sens, les **services sociaux communaux** sont souvent inexistantes, ou disposent de capacités (techniques, financières et humaines) très limitées. A ce jour, il n'existe pas de service formel en mesure d'assurer efficacement la protection des enfants dans les villages d'accueil encore moins de dispositifs communautaires.

³ Matrice de suivi des déplacements - OIM, Hodh Ech Chargi – Moughata de Bassikounou , Août 2024

3 Objectifs et champs d'étude

Le champ d'application de l'analyse est la région du HeC, plus précisément les Moughata de Bassikounou, Adel Bagrou et Néma (les communes seront à préciser). Pour ce faire, l'étude se focalisera sur les besoins en termes de protection des enfants avec un focus sur le renforcement du système de protection.

3.1 Objectif général

L'objectif général de la consultance est d'approfondir la compréhension du contexte, des acteurs et leurs capacités, et des besoins en protection incluant les dynamiques de mobilité des enfants et jeunes.

3.2 Objectifs Spécifiques

- Identifier la typologie d'enfants bénéficiaires du système de protection ;
- Évaluer les **besoins et risques** en protection parmi les populations réfugiées, retournés, en mobilité/migration et hôtes âgés de 0 à 17 ans pour les enfants et de 18 à 24 ans pour les jeunes ;
- Identifier les **facteurs de risque** Violence, Exploitation, Discrimination, Abus, Négligence/Violence Basée sur le genre (VEDAN/VBG) et analyser les **typologies** de VEDAN/VBG touchant les enfants et jeunes (0-24 ans), y compris ceux en mobilité/migration, dans les zones cibles du projet ;
- Évaluer **l'accessibilité et l'efficacité** des services de prise en charge des cas de protection de l'enfance y inclus leur **adaptabilité** aux besoins des enfants et jeunes en mobilité (EJM) ;
- Identifier les **déterminants sociaux et représentations** concernant la protection de l'enfant dans les différentes communautés ;
- Réaliser la **cartographie** des services/acteurs institutionnels et communautaires de Protection de l'Enfance dans la région du Hodh el Chargui ;
- Analyser la fonctionnalité et les **capacités** du Système de Protection de l'Enfance ;
- Formuler des **recommandations** pour améliorer les capacités du système protection de l'enfant (PE) en prenant en compte tous les profils d'enfants et jeunes bénéficiaires ;
-

3.3 Proposition de questions d'étude :

De manière spécifique, les objectifs envisagés pour cette consultance seront :

3.3.1. Contexte relatif au système de PE

Il s'agira de comprendre quelle est la situation actuelle du système de PE au HeC :

- Quel est le cadre juridique, réglementaire, y compris les référentiels en place pour la protection de l'enfant en Mauritanie, et dans quelle mesure est-il connu et appliqué par le système de PE au HeC ?
- Comment est-ce que le cadre juridique et réglementaire prend-il en compte les problématiques liées à la mobilité/migration, des enfants, y compris les réfugiés et déplacés ?
- Quel est le profil migratoire de la région du HeC (zone de départ, de transit ou de destination) ?
- Quelles sont les perspectives au niveau national et régional en matière de PE ?
- Quelle est son articulation au niveau wilaya, Moughata et commune en termes de rôles et responsabilités ?

3.3.2. Capacités et fonctionnalité du SPE

- Comment est structurée la coordination de la PE au niveau wilaya et commune ?
- Si les cadres de coordination sont disponibles, sont-ils fonctionnels ? Quels sont les facteurs facilitants le fonctionnement de cadres de coordination ? Quels sont leurs ressources (humains, matériels et techniques...) et leurs défis ?
- Quels sont les défis, obstacles et limites de la DRASEF pour assurer la coordination du SPE ?

3.3.3. Acteurs et services de protection

Il s'agira d'identifier les acteurs et les services pouvant contribuer à la prévention/la réponse pour les enfants et jeunes et évaluer leurs capacités techniques et opérationnelles à dispenser des services de qualité, notamment :

- Quels sont les acteurs institutionnels (gouvernementaux et non gouvernementaux) et communautaires (communautés hôtes et réfugiés) impliqués dans la protection de l'enfance et comment se coordonnent-ils dans la région ?
- Quels sont les services de PE disponibles (service de prévention, de prise en charge des cas de violence, exploitation et d'abus, y compris sexuels, soutien psychosocial, prise en charge alternative, etc.) ? Est-ce que des dispositifs informels ou communautaires de protection (ex. Familles d'accueil, espaces sûrs pour les enfants) existent ou seraient envisageables dans les cultures des communautés hôte et réfugiée ?
- Comment les services formels et communautaires de PE fonctionnent-ils et sont connectés entre eux dans les zones d'intervention ?
- Quelle est la compréhension des acteurs des besoins spécifiques des enfants et jeunes réfugiés et comment le système prend en compte cette spécificité ?
- Quels sont les gaps de ces services disponibles relativement aux besoins des enfants y inclus EJM ? Quels sont les barrières/difficultés spécifiques d'accès aux services de protection pour les EJM ?
- Quelle est la capacité des acteurs locaux (communautés, familles, autorités locales, ONG) à prévenir, identifier et répondre aux violations des droits ? Quels sont les mécanismes de référencement formels/informels existants et analyser leurs limites ?
- Comment les enfants et jeunes accèdent-ils et utilisent les services de protection (barrières, difficultés, facteurs de diversité tels que sexe, âge, handicap, origine, langue, etc.) ?
-
- Quelles sont les capacités et compétences des acteurs de première ligne et des acteurs communautaires en termes de prévention, de référencement et de réponses adaptées ainsi que les limites ?
- Quels sont les mécanismes de suivi et d'évaluation de la qualité des services de protection de l'enfance, et dans quelle mesure ces mécanismes permettent-ils d'améliorer les services délivrés ?
- Présenter la cartographie des acteurs et fournisseur de services de protection de l'enfance
- Quels sont les éléments clés du système de protection de la région du HeC qui ont besoin d'être renforcés (mécanisme de coordination, système de collecte de données, financement, renforcement de capacités en travail social, services locaux de prévention, stratégie nationale, cadre juridique, etc.) ?

3.3.4. Vulnérabilités, risques et besoins de protection des enfants

- Quels sont les groupes d'enfants les plus vulnérables ? Quel sont généralement les profils d'enfants et jeunes en mobilité (nationalité, tranches d'âge, migration mixte, réfugiés, déplacés, etc.) dans la région du HeC et quels sont les motifs de la mobilité ? Quels sont les facteurs liés au genre qui exposent

d'avantage aux risques liés à la mobilité ? Quels sont les besoins en protection des enfants et jeunes dans la région ?

- Quelles sont les violences, vulnérabilités et risques majeurs de protection auxquels les enfants et jeunes sont confrontés selon leurs profils ? Quels sont les facteurs liés à la mobilité qui ont un plus fort impact ?
- Quelles sont les violences, vulnérabilités et risques majeurs de protection spécifiques aux EJM ?
- Quelles sont les besoins spécifiques de protection des EJM dans la région ?

3.3.5. Participation des enfants

- Comment les enfants et les jeunes (en fonction du sexe), y compris ceux en situation de vulnérabilité (enfants migrants, réfugiés, etc.), participent-ils à la prise de décision, à la conception et mise en œuvre de programmes liés à leur propre protection ?
- Quels sont les mécanismes qui existent pour recueillir et intégrer les points de vue des enfants sur leur propre protection ?

L'analyse de l'ensemble de ces éléments permettra de formuler des recommandations au profit des commanditaires et autres parties prenantes en vue de renforcer/d'améliorer l'offre de service en PE dans la région du Hodh El Chargui en général et dans les zones d'intervention de Tawafoug en particulier.

4 Destinataires et utilisations des résultats de l'analyse

- Délégation Tdh- L de Mauritanie : Informer le développement des stratégies et leur mise en œuvre pour améliorer la coordination de la PE et l'offre de services aux bénéficiaires dans le cadre du projet Tawafoug et tout autre projet dans le domaine de la protection de l'enfance.
- Bailleur de fonds et MASEF (et DRASEF) : Disposer d'éléments tangibles pour orienter leurs positionnements et stratégies de coordination de la PE au niveau de la wilaya.
- Cellule de suivi HEC : faciliter la coordination et l'apprentissage et adaptation pour une action multisectorielle intégrée
- Acteurs humanitaires : Informer les acteurs sur les besoins en matière de PE afin de favoriser une plus large prise en considération des problématiques, d'améliorer la coordination et de renforcer l'offre de service de réponse adaptée au contexte de mobilité.
- Communautés : Disposer de recommandations en vue d'améliorer la résilience, de la prévention à la réponse au niveau communautaire

5 Méthodologie

La conduite de cette étude devra combiner à la fois les méthodes quantitatives et qualitatives. Pour ce faire, le consultant ou le cabinet d'évaluation devra proposer une méthodologie expliquant comment elle est adaptée pour atteindre les objectifs poursuivis.

Par ailleurs, le / la consultant (e) ou le cabinet de l'évaluation devra décrire son approche d'échantillonnage d'une part d'autre part démontrer dans son approche méthodologique les approches d'assurance qualité des données et de prise en compte des considérations éthiques et de sauvegarde, en particulier des enfants et jeunes les plus vulnérables, ainsi que la prise en compte de la voix des enfants et des jeunes tout le long de l'étude.

Enfin, le / la consultant.e devra procéder à la présentation des résultats de l'étude à l'équipe de Tdh-L à travers un atelier de restitution d'une journée qui sera organisé à Nouakchott lors duquel.

6 Gouvernance

Le consultant travaillera sous la supervision directe du Coordonnateur "Enfants et Jeunes en Mobilité" et la supervision technique de la Coordinatrice Nationale Protection de Tdh-L.

Un Comité de Pilotage sera mis en place pour le suivi du processus, l'alignement avec les documents stratégiques de référence, la lecture des livrables et la veille sur la qualité des livrables.

Ce comité sera composé de :

- **Tdh-L (Équipe Mauritanie) :**
 - Coordonnateur du Programme "Enfants et Jeunes en Mobilité" de Tdh-L
 - Coordinatrice nationale Protection de Tdh-L.
 - Coordonnateur Qualité et Redevabilité

- **Tdh-L (Équipe régionale) :**
 - Conseiller régional Protection Transversale
 - Conseiller régional du Programme "Enfants et Jeunes en Mobilité"
 - Conseiller Régional Qualité et Redevabilité

- **Gouvernement mauritanien**
 - Directeur de l'Enfance ou son représentant
 - DRASEF du HeC

L'équipe de consultants sera soutenue par le département logistique de Tdh-L en Mauritanie pour l'organisation des ateliers, l'équipe MEAL pour la conception des formulaires Kobo ou toute autre activité nécessitant de leurs services.

7 Résultats attendus de la consultance

7.1 Durée et livrables :

La consultance sera réalisée sur un maximum de 50 jours, répartis sur une période maximale de 3 mois à compter de la signature du contrat.

Les livrables seront les suivants :

- Un rapport initial de démarrage incluant : la révision documentaire, la méthodologie et les outils de collecte à utiliser, le plan d'analyse et le plan de travail. **(1er décembre 2024)**
- Un rapport d'étude contenant : **(10 février 2025)**
 - Un résumé exécutif n'excédant pas 5 pages reprenant les principales conclusions de l'évaluation ainsi que les recommandations ;
 - Une présentation approfondie du contexte incluant les besoins identifiés en termes PE et de capacités des acteurs ;
 - Une présentation détaillée des profils d'enfants et jeunes à risques de VEDAN/VBG y inclus les EJM
 - Une section analytique qui fournit les résultats et conclusions concernant les questions de recherche ;

- Une cartographie des services et des acteurs existants, intégrant les comités villageois de protection de l'enfant (CVPE), les OCB (niveau localité et région) et les services spécifiques au parcours migratoire seront mises à jour régulièrement et diffusées
- Une section de recommandations opérationnelles en vue de renforcer et améliorer la coordination du secteur dans le Hodh El Chargui ainsi que l'offre de service en PE dans mes zones d'intervention du projet.
- Une présentation PPT avec les résultats principaux de la consultance (**17 février 2025**)
- La version finale du rapport incluant les recommandations formulées par les équipes de Tdh-L et leur partenaire (MASEF) (**7 mars 2025**)

8 Chronogramme :

	Date **	Heure *
Date limite pour adresser une demande d'éclaircissement à Terre des hommes Lausanne.	4 novembre 2024	17h
Date limite pour la fourniture d'éclaircissements par Terre des hommes Lausanne.	8 novembre 2024	17h
Date limite de remise des offres.	17 novembre 2024	23h59
Séance d'évaluation des offres	21 novembre 2024	17h
Finalisation et signature du contrat	24 novembre 2024	
Rapport de démarrage	1er Decembre	
Revue documentaire	A partir du 1er décembre 2024	
Collecte de données	Décembre - janvier 2025	
Soumission du 1 ^{er} draft du rapport	10 février 2025	
Atelier de présentation des résultats à l'équipe de Tdh-L	Semaine du 17 février 2025	
Soumission de la version finale du rapport incluant les recommandations formulées par les équipes de Tdh-L et leur partenaire (MASEF)	7 mars 2025	

9 Candidature

9.1 Profils recherchés

- Le consultant (ou équipe de consultants) recherché pour la réalisation de cette mission doit avoir un diplôme supérieur (minimum BAC + 5) en Sciences sociales ou tous autres domaines connexes.
- Disposer d'une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de la PE et de le PESU de préférence en Afrique de l'Ouest.
- Justifier d'une expérience avérée dans la réalisation d'études sur le sujet, avec au moins trois exercices/mandats similaires.
- Familiarité avec les Standards Minimums de Protection de l'Enfant, les questions de genre et diversité et l'intersectorialité.
- Justifier d'une expérience avérée dans le développement d'outils de recherche / étude / analyse de situation, de méthodes d'évaluations adaptées aux enfants et de jeunes et dans le cadre des projets de développement / humanitaires.
- Excellentes capacités de communication en français (oral, écrit). Bonne capacité de synthèse,
- Esprit d'analyse.
- Bonne connaissance de la problématique des enfants et jeunes en mobilité, y compris les réfugiés, les déplacés internes, en Mauritanie
- Capacité de production de synthèses analytiques accessibles à des publics divers.
- Parfaite maîtrise de l'outil informatique.
- Expérience dans la facilitation d'ateliers et travaux communs, avec des publics variés.
- Expérience dans l'organisation de formations et la vulgarisation de thématiques techniques/complexes.
- Capacité de planification, d'organisation et de gestion et attitude proactive, capacités à gérer des situations potentiellement conflictuelles.
- Éthique irréprochable, notamment sur les principes de confidentialité, protection des données, impartialité.
- La connaissance des contextes mauritanien et malien est un atout

9.2 Modalités de soumission des candidatures :

Le dossier est à transmettre par courriel au plus tard le 17 novembre 2024 à l'adresse suivante : mrt.recruitment@tdh.org

9.3 Contenu des dossiers de candidature

- CV mis à jour de chaque consultant.
- Au moins 3 références par membre de l'équipe.
- Une preuve de l'enregistrement en tant que consultant / travailleur indépendant (au moins pour le consultant principal).
- Une proposition technique devant faire ressortir à minima les éléments suivants :
 - Description de la méthodologie participative permettant d'obtenir des informations de qualité et représentatives de la situation, y compris la méthodologie d'échantillonnage envisagée, la prise en comptes des considérations éthiques et l'assurance qualité des données ;

- Les questions d'étude incontournables qui permettront l'atteinte des objectifs spécifiques au regard des ambitions du projet ;
 - La prise en considération, lors de chaque phase, des différents groupes de populations en fonction du genre, de la tranche d'âge, du statut (réfugiés, retournés ou communautés hôtes) et du groupe ethnique lorsque pertinent ;
 - Un plan de travail avec les phases clairement définies selon les livrables demandés et une répartition du nombre des jours de consultance ;
 - La prise en compte de l'éthique et de la sauvegarde de l'enfant de façon transversale ;
 - Dans le cas d'une équipe de consultants, une répartition claire du rôle de chaque membre de l'équipe et de la répartition des jours de travail.
- Copies de deux rapports d'études similaires antérieurement réalisées par le consultant
 - Une proposition financière intégrant la totalité des coûts afférents à l'offre technique (transport, organisation d'ateliers, déplacements, etc).

Éventuellement une liste de questions, de demandes de clarifications ou d'observations que le consultant souhaite adresser au commanditaire. Si la candidature est retenue, des éléments de réponses seront apportés lors des entretiens.

10 Cadre analytique :

Le consultant pourra prendre connaissance des différents cadres suivants et s'y référer pour guider l'analyse des résultats :

- [Le renforcement des systèmes de protection de l'enfance](http://www.tdh.ch) – www.tdh.ch
- « [Boîte à Outils sur la Protection Transversale](#) », Global Protection Cluster, 2017
- [Politique de sauvegarde de l'enfant](#) - Disponible sur l'intranet de Tdh: <https://doc.tdh.ch/risks>
- L'accompagnement protecteur des enfants (APE)
<https://www.tdh.org/fr/mediatheque/documents/la-valeur-ajoutee-de-laccompagnement-protecteur-des-enfants>